



MINISTRE DES AFFAIRES ERANGERES

COMMEMORATION DU TRENTIEME ANNIVERSAIRE

DE L'ACCORD GENERAL DE VICTORIA

10 janvier 2014, Seychelles

PROJET DE DISCOURS DE SEM ANDRIANTIANA JACQUES ULRICH,

Ministre des Affaires étrangères de la République de Madagascar

SEM James Alix Michel, Président de la République des Seychelles,

SEM EL ANRIF Saïd Hassane, Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération, chargé de la Diaspora, de la francophonie et du Monde Arabe, et Président en Exercice du Conseil de la COI,

SEM Jean Paul Adam, Ministre des Affaires étrangères de la République des Seychelles,

SE Dr Arvin Boolell, Ministre des Affaires étrangères et de l'Intégration Régionale de la République de Maurice,

Madame et Messieurs les Officiers Permanents de Liaison

SEM Jean-Claude de l'Estrac, Secrétaire Général de la Commission de l'Océan Indien,

Excellences Mesdames et Messieurs les Membres du Corps Diplomatique,

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

Je suis particulièrement heureux d'être parmi vous aujourd'hui car ce jour – anniversaire m'offre l'honneur et l'opportunité de vous exprimer, de vives voix, la gratitude du peuple et du Gouvernement malagasy.

Tout d'abord, comme nous sommes en période de vœux, c'est avec une sincérité profonde que le Président de la Transition, le Gouvernement d'Union nationale et le peuple malagasy m'ont chargé de vous présenter leurs meilleurs vœux de santé et de réussites tout au long de cette année qui vient de commencer.

Monsieur le Président,
Excellences Mesdames et Messieurs,

En ce lieu et date historiques pour la COI, permettez-moi de rendre hommage aux Pères fondateurs de la Commission de l'Océan Indien, car sans leur vision clairvoyante, on ne serait

pas réuni ici aux Seychelles, pour commémorer ce 30^{ème} anniversaire de l'Accord Général de Coopération entre les Etats de la Commission de l'Océan Indien.

Nous devons rappeler ici l'importance du devoir de mémoire. En effet, après la réunion de Port –Louis le 20 décembre 1982 où les fondements de la Commission de l'Océan Indien ont été discutés, ils se sont ensuite rencontrés à Victoria, le 10 janvier 1984 afin d'instituer cette organisation en signant l'Accord Général de Coopération, qui fait l'objet de la commémoration de ce jour.

J'aimerais ensuite adresser mes remerciements au Gouvernement et à tout le peuple Seychellois de leur hospitalité remarquable et de leur accueil fraternel.

Monsieur le Président,
Excellences Mesdames et Messieurs,

10 janvier 1984 – 10 janvier 2014, 30 ans déjà que nos pays se sont engagés formellement pour le meilleur et pour le pire, conscients de leurs forts liens : géographiques, historiques et économiques, de poursuivre un même destin, de construire un même avenir dans un environnement politico-économique globalisé.

Nous nous rappelons aujourd'hui que la République des Seychelles, la République de Maurice, la République de Madagascar, rejoints par l'Union des Comores et la République Française, par l'Intermédiaire de l'Ile de la Réunion, ont décidé de mettre en place un cadre de coopération rénové, fructueux et durable dont l'objectif est de renforcer les liens d'amitié, d'assurer en toute sécurité le développement économique et social dans la région, évidemment dans le respect de l'égalité, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de chaque Etat, comme il est stipulé dans l'Accord Général de Victoria.

Pour arriver à cet objectif, l'Accord de Victoria, dans son article premier, prévoit la promotion de la coopération entre les Etats du Sud-Ouest de l'Océan Indien, qui concerne plusieurs domaines dont chaque Etat puisse en profiter: Il va de la diplomatie au développement économique sans oublier les trois secteurs ainsi que la conservation de nos ressources naturelles.

Monsieur le Président,
Excellences Mesdames et Messieurs,

30 ans est un âge mûr. Nous avons connu des marées basses et des marées hautes, néanmoins, tous les membres doivent être fiers des réalisations de la COI dans les domaines de coopération susmentionnés. En effet, depuis sa création, on décompte plus d'une quarantaine de projets réalisés par la COI, lesquels projets sont d'une valeur approximative de 200 millions d'Euros.

Parmi ces réalisations, je voudrais mettre en exergue le rôle que notre organisation occupe dans le processus de sortie de crise à Madagascar.

J'aimerais saluer la COI non seulement parce que c'est la seule organisation qui n'a pas exclu Madagascar de ses activités, mais également pour le fait que la Commission de l'Océan Indien et ses Etats membres n'ont pas ménagés leurs efforts pour aider la Grande île dans le processus de sortie de crise. A titre d'illustration, je me souviens particulièrement ici des actions de médiation entreprises par SEM le Président de la République des Seychelles dans le cadre de la résolution de la crise malgache. Votre louable initiative s'inscrit indélébilement dans l'histoire de Madagascar Monsieur le Président.

Permettez-moi par la suite d'emprunter ce que disait Monsieur le SG de la COI un jour sur Madagascar au moment des préparatifs des élections présidentielles. « La crise qui perdure depuis 2009 a affecté toute l'Indianocéanie. La Grande Ile déstabilisée, c'est la promesse d'un développement durable, serein et intelligent, qui s'envole. Cette promesse se fait à nouveau entendre. Elle reprend vie à travers les élections ». Fin de citation. Les gestes de fraternité à l'endroit de Madagascar nous ont touchés à cœur.

A-t-on besoin de rappeler que la COI a activement participé à la médiation de la crise malgache ? En effet depuis l'implication forte de la COI en tant qu'organisation de proximité et qui connaît mieux les attentes et les perceptions de ses frères malgaches, le processus de résolution de la crise a connu une avancée significative. Madagascar s'est sentie revigorée, en confiance et a perçu le bout du tunnel grâce à la présence accrue et infatigable du Secrétaire Général, mais aussi celle de l'Ambassadeur Claude Morel que le Gouvernement seychellois a mis gracieusement à disposition du bureau de liaison de la COI à Madagascar.

Je vous assure Mesdames et Messieurs que les malgaches ressentent bien cette préoccupation profonde de la Commission pour un retour à l'ordre constitutionnel. Nous sommes en attente des résultats définitifs qui seront officiellement proclamés par la Cour Electorale Spéciale.

Par conséquent, au nom du Gouvernement de la Transition et au nom de tout le peuple malagasy, je voudrais adresser nos vibrants remerciements à la COI et ses Etats membres de leurs engagements sans faille et de leur solidarité fraternelle.

Collectivement et individuellement, les Ministres de la COI ont été nos meilleurs atouts, nos ambassadeurs itinérants dans la recherche d'une voie royale à la crise à Madagascar. Retrouver ici chers collègues, notre profonde gratitude, le peuple malgache vous remercie pour votre perspicacité et votre soutien indéfectible.

Monsieur le Président,

Excellences Mesdames et Messieurs,

En ce qui concerne mon pays, nous sommes conscients qu'il y a beaucoup d'attente.

En effet, de par ses ressources naturelles, Madagascar va se reconstruire très vite et sa croissance rejaillira, sans doute, sur l'ensemble de la région.

Toutefois, il a besoin d'un « processus de développement solidaire », cher à la COI. Ainsi, l'organisation d'une « Table ronde des partenaires techniques et financiers » comme M le Secrétaire Général de la COI l'a annoncé dernièrement à Madagascar, serait de nature à accélérer son redressement économique.

Monsieur le Président,
Excellences Mesdames et Messieurs,

Dans le domaine de la lutte contre la piraterie, laissez-moi féliciter la COI de la mise en place de l'Unité anti-piraterie, première unité - projet de la COI délocalisée depuis sa création.

Dans l'objectif d'avoir plus de visibilité et pour favoriser l'appropriation par la population indianocéanique de ses actions, Madagascar encourage la COI à délocaliser ou à déconcentrer davantage les sièges de ses projets dans ses Etats membres.

Dans ce même fil d'idée, je réitère ici la forte volonté de Madagascar d'abriter un Centre de fusion d'informations maritimes dédié à la lutte contre la piraterie. En effet, la mise en place de ce centre contribuera largement à la promotion de la stabilité et de la sécurité dans la région.

Monsieur le Président,
Excellences Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre de la promotion de l'intégration régionale, Madagascar loue la diligence et les efforts déployés par la COI dans la conquête des marchés régionaux et internationaux, spécialement durant les négociations régionaux au niveau de la Tripartite COMESA-EAC-SADC et de la région AFOA – OI dans le cadre de l'Accord de partenariat économique.

L'amélioration et le renforcement de la connectivité inter-iles constitueront un atout de taille dans la promotion de l'intégration régionale entre les pays de l'Océan indien. Madagascar encourage toutes les initiatives allant dans ce sens comme le cabotage maritime, la connectivité aérienne, la connectivité technologique, la sécurité alimentaire, la télévision régionale qui constituent toutes des piliers de l'intégration régionale.

« Terres de métissages, nos îles sont proches par l'histoire, la géographie et la culture. Trait d'union entre nos territoires, l'océan indien offre un espace culturel riche de rencontres et d'échanges », la protection réelle des droits fondamentaux est une condition préalable au développement d'un espace au sein duquel la libre circulation des personnes et des biens devrait être assurée effectivement. L'heure n'est- il pas venue après 30 ans de consacrer une fois de plus une réflexion sur la libre circulation de nos populations ?

Monsieur le Président,
Excellences Mesdames et Messieurs,

Madagascar salue également les succès diplomatiques de la COI spécialement dans la défense des intérêts des Etats insulaires. Accédant au statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale des Nations Unies en 2006 et auprès de l'Union Africaine en 2011, la COI joue également depuis 2003 le rôle de coordonateur du Groupe AIMS qui a pour mandat de défendre les spécificités insulaires au niveau des petits pays insulaires en développement en Afrique, Océan Indien, Méditerranée, et sud de la Mer de Chine. A cet effet, le rôle que jouera notre organisation dans la préparation de la troisième Conférence des Nations-Unies sur les **Petits Etats insulaires en Développement (PEID)** qui se tiendra à Samoa en septembre 2014 est plus que déterminant.

Monsieur le Président,

Excellences Mesdames et Messieurs,

Avant de terminer mon intervention je voudrais adresser mes profonds respects aux Secrétaires Généraux de la COI qui se sont succédés, spécialement à Monsieur Jean Claude de l'Estrac, actuel Secrétaire Général et toute son équipe, « vous êtes le cœur qui fait battre l'indianocéanie », vos missions et attributions sont ardues et prometteuses. Vous les avez toujours réalisés à merveille et les résultats sont palpables.

Ainsi je souhaite longue vie à la COI et à la solidarité indianocéanique !

Monsieur le Président,

Excellences Mesdames et Messieurs,

Merci de votre aimable attention.